



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-55218>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **26-55218**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-143273

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 30/12/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE CHELLES

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21770108500011

Ville : Chelles cedex

Code postal : 77505

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'ENTRETIEN DE VOIRIE 2026-2028

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent accord-cadre a pour objet la réalisation de divers travaux d'aménagement (lots n°1, 2, 3 et 4) et d'entretien (lots n°1 et 2) sur la voirie communale intégrant notamment les abords des bâtiments communaux et les cours d'écoles de la ville de Chelles. Cet accord-cadre ne comprend pas : -Les opérations de travaux de requalification complète de voirie ; -Les opérations pour lesquelles le montant estimé du lot unique ou de l'un des lots est supérieur à 40% du montant maximum du lot concerné de l'accord-cadre. -Une opération dont la durée dépasse celle restante de l'accord-cadre. -Les opérations pour lesquelles le montant estimé d'un lot unique ou d'un des lots, cumulé avec le montant total déjà dépensé sur ce lot pour l'ensemble des marchés subséquents précédents, fait dépasser le montant maximum de ce lot. Le présent accord-cadre de travaux est multi-attributaires sans montant minimum et avec un montant maximum par lot pour toute la durée de l'accord-cadre. Le pouvoir adjudicateur retiendra un minimum et un maximum de trois candidats par lot sous réserve qu'il y ait un nombre suffisant de candidatures et d'offres. La mise en concurrence de tous les marchés subséquents se fera exclusivement avec les multi-attributaires retenus pour le(s) lot(s) concerné(s) de l'accord-cadre. Pour les lots n°1 et 2, un marché subséquent

prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire sera passé dans le cadre de la consultation du présent accord-cadre. La durée initiale de l'accord-cadre (tous les lots) et celle du marché subséquent prenant la forme d'un accord-cadre à bons de commande (lots n°1 et 2) débiteront à compter du 1er avril 2026 pour une durée de 12 mois, sauf en cas de reconduction anticipée. Ils seront reconductibles tacitement deux fois maximum par période de 12 mois.

Critères d'attribution : Prix 40 points Valeur technique 60 points

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

NOMBRE OFFRES RECUES : 23 ATTRIBUTION AUX SOCIÉTÉS SUIVANTES : Lot 1 Voirie et réseaux divers Sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 600 000,00 Euros pour la période initiale et la période de reconduction n°1, et 1 670 000,00 Euros pour la période de reconduction n°2 ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE IDF 7 rue Gustave Eiffel 91350 GRIGNY COLAS France 22 à 30 allée de Berlin 93320 LES PAVILLONS SOUS BOIS RESEAUX VOIRIE TRAVAUX PUBLICS Route de Melun - La Ferme de la Motte 77580 COUTEVROULT Lot 2 Marquage au sol Sans montant minimum et avec un montant maximum de 110 000,00 Euros pour la période initiale et la période de reconduction n°1, et 120 000,00 Euros pour la période de reconduction n°2 SIGNATURE SAS ZA des Luats 8 rue de la Fraternité 94354 VILLIERS SUR MARNE CEDEX AXIMUM SECURITE IDF NORD 58 quai de la Marine 93450 L'ILE SAINT DENIS SHP SARL Route de Melun - La Ferme de la Motte 77580 COUTEVROULT Lot 3 Installation d'éclairage public Sans montant minimum et avec un montant maximum de 50 000,00 Euros pour la période initiale et la période de reconduction n°1, et 60 000,00 Euros pour la période de reconduction n°2 BATIMENT INDUSTRIE RESEAUX BIR SAS 38 rue Gay Lussac 94438 CHENNEVIERES SUR MARNE CEDEX EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES IDF 8 bis avenue Joseph Paxton 77164 FERRIERES EN BRIE ENTRA 102 bis rue Danielle Casanova 93300 AUBERVILLIERS Lot 4 Plantations Sans montant minimum et avec un montant maximum de 50 000,00 Euros pour la période initiale et la période de reconduction n°1, et 60 000,00 Euros pour la période de reconduction n°2 France ENVIRONNEMENT Route de Presles 77220 GRETZ ARMAINVILLIERS UNIVERSAL PAYSAGE 8 rue Philippe Lebon 77500 CHELLES TERIDEAL ESPACES VERTS IDF 13 avenue Jeanne Garnerin 91320 WISSOUS AUTRES

INFORMATIONS Les documents administratifs relatifs au présent marché sont consultables sur place, une copie peut être envoyée, sur simple demande écrite et aux frais du demandeur ou par courrier électronique et sans frais lorsque le document est disponible sous forme électronique (loi n°78-753 du 17/07/78 et articles L311-11 et suivants du code des relations entre le public et l'administration). DELAIS INTRODUCTION DES RECOURS Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Le Référé pré-contractuel (articles L.551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/06/2026